



La grande messe des miniers à Cape Town, en Afrique du Sud

CODE MINIER

Ultime bataille sous arbitrage international

Il n'est pas question de stopper le processus de révision en cours, a annoncé le ministre des Mines, Kabwelulu, avant d'ajouter que la prochaine étape est la promulgation du Code révisé. Ces propos sans détours ont fait l'effet d'une bombe

en Afrique du Sud où le monde minier s'était réuni récemment dans le cadre du forum Indaba Mining. Un avis que partage la Ligue congolaise contre la corruption (Licoco) qui rappelle que le FMI a démontré, avec des chiffres à l'appui, qu'une

augmentation des taxes n'empêcherait pas aux miniers de gagner de l'argent. La Licoco a cité quelques grandes sociétés minières décidées à s'engager dans cette ultime bataille face à un gouvernement qui promet d'aller jusqu'au bout. [Page 4](#)

INDUSTRIE

La RDC veut en finir avec les sacs en plastique



L'assainissement de la ville de Kinshasa en marche

Le ministre de l'Industrie, Marcel Ilunga, a annoncé à Matadi, chef-lieu de la province du Kongo Central, l'interdiction, à partir du 30 juin prochain, de la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et autres emballages en plastique en RDC. Cette décision, a-t-il dit, est prise en application du décret du Premier ministre, Bruno Tshibala, du 30 décembre 2017. Et d'annoncer qu'à partir du 30 juin, celui qui mettra encore en vente, importera ou produira des sacs en plastique sera passible des sanctions. [Page 3](#)

UDPS

Un nouveau congrès en vue pour régler la succession d'Étienne Tshisekedi



Jean-Marc Kabund (au centre) animant un point de presse

Pour la direction de l'UDPS, il est plus que temps de rompre avec la vacance longtemps constatée à la tête du parti. C'est donc du 26 au 27 février qu'auront lieu, au siège du parti à Kinshasa/Limete, ces assises tant attendues censées amorcer une nouvelle ère dans la vie de l'UDPS qui ne s'est pas encore

totallement remise du décès de son leader charismatique. Au moins 617 délégués détenant une carte de membre du parti ou une quittance d'achat de la carte sont attendus à ce forum en plus de cent invités externes. Le budget total lié à cette organisation est estimé à 176 370 dollars. [Page 3](#)

RAPPORTS ÉTAT-ÉGLISE

Où est passé le pasteur protestant David Ekofo ?

Depuis qu'il avait pris la liberté d'interpeller la classe politique congolaise lors du culte célébré le 16 janvier à l'occasion de la commémoration du 17e anniversaire de l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila, le pasteur protestant David Ekofo

avait de bonnes raisons de craindre pour sa sécurité. Craignant les représailles pour avoir dit tout haut ce que les autres pensent tout bas, il a carrément pris l'option de quitter le pays pour se mettre à l'abri de toute déconvenue.

C'est à bord d'un vol de la Monusco qu'il a quitté Kinshasa pour atterrir, le 4 février, aux États-Unis, laissant dans l'expectative toute la communauté de l'Église protestante demeurée depuis lors sans nouvelle de son pasteur. [Page 3](#)



Pasteur François-David Ekofo

VISAS

Les Congolais naufragés de l'espace Schengen

Avant c'était très difficile, depuis le 5 février, ce n'est presque plus possible : à Kinshasa, les Congolais qui veulent voyager vers dix-huit des vingt-six pays de l'espace européen de libre circulation Schengen - dont leurs destinations de prédilection, la Belgique et la France - n'ont même plus de guichet où déposer leur dossier.

Artistes, entrepreneurs, religieux, proches d'un membre de la diaspora à Bruxelles ou Paris, ils font les frais des relations exécrables entre la République démocratique du Congo et la Belgique. L'Union européenne (UE) a, en effet, annoncé le 2 février qu'elle suspendait les activités de la Maison Schengen de Kinshasa. Conséquence d'une décision préalable des autorités congolaises, qui avaient demandé à Bruxelles la fermeture de cette sorte de consulat européen.

Gérée par la Belgique, la Maison Schengen traite depuis 2010 les demandes de visas court séjour (moins de trois mois) pour le compte de dix-sept pays membres de l'UE (Belgique, France, Allemagne...) et la Norvège. La Maison Schengen délivre 25000 visas par an, dont l'immense majorité pour la France (10500) et la Belgique (9785), indiquent des sources diplomatiques. Le pouvoir de Kinshasa voulait signifier à la Belgique, son ancienne puissance coloniale, qu'elle n'appréciait pas ses prises de position dans la crise liée au maintien au pouvoir du président Joseph Kabila. «Les autorités congolaises ne se sont pas rendues compte qu'elles touchaient aussi dix-sept autres pays européens», commente une source diplomatique. Les dix-huit pays concernés n'entendent pas reprendre individuellement le traitement des demandes de visas Schengen court séjour (certains n'ont, d'ailleurs, aucune représentation à Kinshasa). «Les dix-huit États participant au dispositif consulaire de la Maison Schengen Kinshasa estiment important de préserver cette forme de coopération consu-

laire locale», a indiqué l'UE, déclarant que les dix-huit pays «restent ouverts au dialogue» avec les autorités congolaises. Visa au cas par cas
Première destination des Congolais, la France invoque aussi des problèmes humains et matériels (pas assez d'agent pour traiter les demandes de visas, pas

s'est même aggravée avec la fermeture - à la demande de Kinshasa - du consulat général belge de Lubumbashi, qui traitait aussi les demandes de visas pour la France déposées par des habitants des régions de l'est. Solution de repli : les Congolais peuvent solliciter des visas aux ambassades des pays Schengen



La Maison Schengen de Kinshasa

assez de place dans l'ambassade ouverte en 2010 pour de nouveaux services consulaires). Premières victimes: les Congolais, déjà obligés par leurs autorités d'acquiescer de nouveaux passeports biométriques d'un coût officiel de 195 dollars (158 euros). «Cette décision me pénalise énormément. Pendant cette période de transition, on ne peut rien entreprendre, parce qu'aucune nouvelle autre procédure n'est mise en place. Je risque de rater mes rendez-vous pour des importations», se désole Nathalie Kosha, commerçante, venue aux nouvelles à l'ambassade de Belgique. Faute de délivrer des visas Schengen, les ambassades peuvent délivrer au cas par cas des «visas territorialement limités» à leur propre pays. «Mais moi, je veux un visa Schengen. Je dois participer à une campagne d'évangélisation dans plusieurs pays d'Europe», explique Cassius Mukoko, un pasteur.

Au-delà de ces interventions ponctuelles, «il n'y a pas de solutions», soufflent des sources diplomatiques. La crise

qui ne faisaient pas partie de la Maison Schengen (Espagne, Grèce et Suisse). Mais cela signifie qu'ils doivent commencer leur séjour par Madrid, Athènes ou Genève. «Nous ne sommes pas la Maison Schengen. Nous délivrons des visas exclusivement pour l'Espagne. Vous devez produire des pièces justifiant votre séjour en Espagne. Vos points d'entrée et de sortie doivent se situer en Espagne. Si vous voulez circuler à l'intérieur de l'espace Schengen, ce n'est pas interdit. Mais votre destination principale doit être l'Espagne. À votre retour, vous avez l'obligation de démontrer à l'ambassade que vous avez séjourné effectivement en Espagne avec des pièces justificatives», indique, par exemple, l'ambassade d'Espagne à un interlocuteur congolais.

Inutile enfin de traverser le fleuve Congo: l'ambassade de France à Brazzaville a fait savoir qu'elle n'avait pas la «capacité d'absorber» un afflux de nouvelles demandes venues de Kinshasa.

AFP

PT-NTIC

Les détenteurs des antennes VSAT et fournisseurs d'internet sommés de se faire identifier

Le ministre Emery Okundji a lancé un ultimatum aux concernés qui court jusqu'au 28 février au plus tard et promet de soumettre les récalcitrants à la rigueur de la loi.

Le ministre des Postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT-Ntic) a demandé aux détenteurs des antennes VSAT et fournisseurs de services d'accès à l'internet de se faire identifier. Dans un communiqué officiel du 6 février signé par le ministre lui-même, il est indiqué à l'intention des personnes physiques et morales concernées de se présenter au plus tard le 28 février auprès de l'Autorité de régulation des postes et télécommunications (ARPTC) dont les bureaux se situent au cinquième niveau de l'immeuble ex-Sozacom, dans la commune de la Gombe, pour Kinshasa. Les opérateurs établis en provinces doivent, eux, se présenter à l'une des succursales de cette structure dans leurs entités respectives. Selon ces recommandations d'Emery Okundji, les personnes concernées doivent être munies de leurs titres d'exploitation dûment délivrés par l'ARPTC et approuvés par le ministère de tutelle, conformément au prescrit de l'article 25 de la loi-cadre n°013/2002 du 16 octobre 2002 sur les télécommunications dans le pays.

Le ministre a, par ailleurs, menacé les récalcitrants, de subir la rigueur de la loi. «Dépassé ce délai, toute personne détentrice d'une antenne VSAT ou fournisseur d'accès à l'internet, qui ne se serait pas fait identifier, sera considérée comme opérateur clandestin et subira la rigueur de la loi », a promis Emery Okundji.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-la (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade

Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid : Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

UDPS

Un congrès en vue pour régler la succession d'Étienne Tshisekedi

Le nouveau président de la formation politique sera élu pour assurer la continuité du combat du « lider maximo » et contribuer à la conquête du pouvoir en République démocratique du Congo (RDC).

Après la tenue des travaux de la commission préparatoire et la validation de son rapport technique, l'heure est à présent à la convocation du congrès proprement dit chargé d'élire le nouveau président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), devant succéder à Étienne Tshisekedi Wa Mulumba, mort en Belgique le 1er février 2017, et dont la dépouille n'a jamais été rapatriée. Pour la direction de l'UDPS, il est plus que temps de rompre avec la vacance longtemps constatée à la tête de ce parti. C'est donc du 26 au 27 février qu'auront lieu, au siège du parti à Kinshasa/Limete, ces assises tant attendues censées amorcer une nouvelle ère dans la



vie de l'UDPS qui ne s'est pas encore totalement remise du décès de son leader. C'est par le biais d'une conférence de presse tenue le 8 février que le secrétaire général, Jean-Marc Kabund, a annoncé l'organisation imminente de ce

congrès, tout en se déclarant non partant dans la course à la présidence du parti. Placées sur le thème « *Le nouveau président de l'UDPS pour la continuité du combat du Dr Étienne Tshisekedi et la conquête du pouvoir en RDC* », ces assises

Jean-Marc Kabund en conférence de presse s'inscrivent dans une dynamique de prolongement du combat mené par feu Étienne Tshisekedi. L'UDPS entend organiser un congrès digne de ce nom comme en témoigne la hauteur du budget arrêté, soit 176 370 dollars américains

mobilisés (ou à mobiliser) au sein ou en dehors du parti. Au moins six cent dix-sept délégués détenant une carte de membre du parti ou une quittance d'achat de la carte sont attendus à ce forum, en plus de cent invités externes. Quant aux candidats éventuels, ils devront remplir un certain nombre de conditions, notamment être de nationalité congolaise et avoir vingt ans d'ancienneté au sein du parti. Un niveau d'études égal au moins au graduat ou une expérience professionnelle et politique éprouvée à travers un parcours régulier au sein du parti sont également requis. Ignorant superbement le congrès organisé dernièrement par le Premier ministre, Bruno Tshibala, qui continue de revendiquer le statut de cadre de l'UDPS, Jean Marc Kabund a insisté pour que toutes les structures du parti mettent la main à la pâte et contribuent efficacement à la réussite de ces travaux.

Alain Diasso

INDUSTRIE

La RDC veut en finir avec les sacs en plastique

Le ministre de tutelle, Marcel Ilunga, a annoncé à Matadi, chef-lieu de la province du Kongo Central, l'interdiction, à partir du 30 juin prochain, de la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et autres emballages en plastique dans le pays.

La décision prise par le ministre Marcel Ilunga est l'application du décret du Premier ministre, Bruno Tshibala, du 30 décembre 2017. À partir du 30 juin, a-t-il annoncé, celui qui mettra encore en

leurs stoks ou simplement éliminer ces produits de leurs activités.

Des mesures antérieures restées sans effet

Il est rappelé que plusieurs décisions ont déjà été prises en RDC contre la production et l'utilisation des sacs et emballages en plastique. Mais, dans le concret, rien n'a été fait et les opérateurs économiques et autres sociétés productrices de ces produits continuent à les fabriquer et à les mettre sur le marché. Début 2017, au mois de février, une ONG avait, en son

Pour cette ONG, les sacs en plastique étaient à la base des inondations enregistrées dans la capitale congolaise, en réduisant la perméabilité du sol ou en bouchant les conduits d'eau comme les caniveaux et autres rivières dont les lits sont rétrécis. « *À cause des sacs en plastique, les égouts et caniveaux sont bouchés dans plusieurs quartiers* », avait expliqué cette ONG sur son site internet. Dans son action, cette organisation, comme, d'ailleurs, toutes les personnes et structures qui s'insurgent contre l'utilisation des



Un lit de la rivière rétréci par les emballages en plastique, sous un pont à Kinshasa

vente des sacs en plastique ou qui va en importer ou en produire est passible des sanctions. Le décret du chef du gouvernement, a rappelé le ministre, donne un délai de six mois à compter de sa signature. En attendant l'expiration de cet ultimatum, il est recommandé aux importateurs et opérateurs économiques œuvrant dans ce secteur d'écouler rapidement

temps, lancé une pétition contre la production des sacs plastiques. Par cette action dénommée « *Pour une ville de Kinshasa sans sac plastique à usage unique* », Congo green citizen, qui travaillait dans la protection de l'environnement, avait voulu recueillir des signatures en faveur d'une interdiction de la production et de l'usage des sacs en plastique à Kinshasa.

sacs et emballages en plastique, avait préconisé des emballages biodégradables. C'est dans cette optique qu'elle avait recommandé aux autorités congolaises d'encourager les fabricants des emballages en plastique d'investir dans la production des emballages biodégradables, qui sont facilement absorbés par le sol.

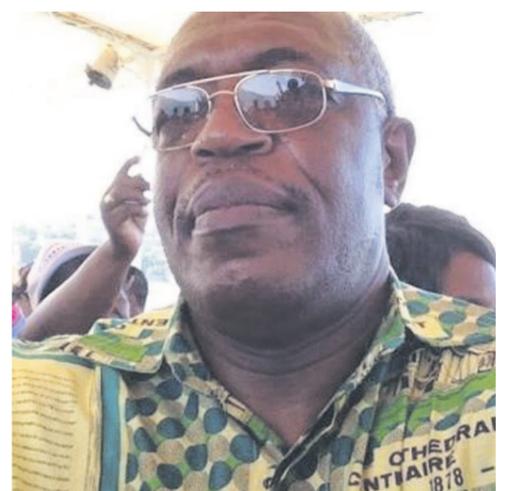
Lucien Dianzenza

RAPPORTS ÉTAT-ÉGLISE

Le pasteur protestant David Ekofo en exil forcé

L'homme de Dieu a voyagé, le 3 février, à bord d'un vol de l'ONU pour Entebbe, en Ouganda, avant de gagner les États-Unis d'Amérique le lendemain.

Depuis qu'il avait pris la liberté d'interpeller la classe politique congolaise lors du culte célébré le 16 janvier, à l'occasion de la commémoration du 17^e anniversaire de l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila, le pasteur protestant David Ekofo avait de bonnes raisons de craindre pour sa sécurité. Ses proches affirment que depuis lors, il avait été abandonné par sa hiérarchie et livré à la merci des éléments de sécurité qui, selon des indiscretions, étaient à ses trousses. Le discours osé et interpellateur du pasteur, articulé sur l'inexistence de l'État sur fond d'un appel pressant au véritable nationalisme, n'était décidément pas du goût des autorités qui l'ont mal digéré. Craignant les représailles pour avoir dit tout haut ce que les autres pensent tout bas, le pasteur Ekofo a carrément pris l'option de quitter le pays pour se mettre à l'abri de toute déconvenue. Dans la pure discrétion, alors qu'on s'attendait le moins, l'homme de Dieu qui s'est mis



Pasteur David Ekofo

involontairement au devant de la contestation, s'est donc envolé pour les États-Unis d'Amérique après un court transit à Goma, et à Entebbe, en Ouganda. C'est à bord d'un vol de la Monusco qu'il a quitté Kinshasa, laissant dans l'expectative toute la communauté de l'Église protestante demeurée depuis le 4 février sans ses nouvelles. Ce qui a justifié le cri d'alarme lancé par l'Église du Christ du Congo (ECC), informant l'opinion nationale sur l'absence du pasteur Ekofo. Dans son communiqué, l'ECC demande aux autorités de ne ménager aucun effort pour l'informer de la situation de son pasteur et aux fidèles protestants de prier pour lui et pour la paix en République démocratique du Congo. Doit-on conclure que le pasteur Ekofo se trouverait en état d'exil forcé ? La question reste posée.

A.D.

CODE MINIER

Le monde des affaires prêt à une ultime bataille sous arbitrage international

La prochaine rencontre entre les décideurs congolais et le monde minier aura lieu sans doute devant la justice internationale. Selon la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco) qui prend très au sérieux l'escalade verbale actuelle, certaines sociétés comme Glencore, Ivanhoe et Tenke Fngurume ont promis de s'allier à toute initiative de Kibali Gold visant à aller en arbitrage international.

Kinshasa a clairement fait savoir que le processus de révision du Code minier ira jusqu'à son terme. La prochaine étape est bien la promulgation de la nouvelle loi après cinq ans de tractations infructueuses et plus de quinze ans d'application de l'ancien Code minier vieillot. Dans un bref délai, tout devrait donc tomber après la promulgation prochaine du Code minier révisé par le président de la République. Une information confirmée par le patron des Mines lui-même, Martin Kabwelulu, lors du forum d'Indaba mining à Cape Town, en Afrique du Sud. Avant l'hécatombe, les deux camps continuent à s'affronter sans relâche. Pour Kinshasa, la demande de révi-

sion du Code minier de 2002 remonte déjà à 2012. Désormais, le processus enclenché doit connaître son aboutissement et rien ne pourrait stopper l'entrée en vigueur de la nouvelle loi. Il se trouve que Kinshasa n'est pas le seul acteur dans un monde minier décidément très complexe et opaque à exiger un changement radical. La Licoco soutient toute démarche de révision d'autant plus que, lors des négociations tripartites, le Fonds monétaire international a démontré que l'augmentation de certaines taxes comme la redevance minière et les superprofits n'empêcherait pas les sociétés minières de gagner de l'argent. La Banque mondiale n'a jamais cessé d'exercer une

pression constante sur le gouvernement de la République pour la révision des dispositions du Code minier. Pour sa part, la Ligue rappelle aux miniers qu'une partie, s'estimant lésée, a le droit de demander des négociations pour arriver à un changement du contrat qui va mettre tout le monde d'accord.

L'Etat indexé pour violation des droits des opérateurs du secteur minier

Si le principe est admis, il faut dire aussi que les négociations n'ont pas convaincu toutes les parties. Malgré tout, Kinshasa a décidé de passer à la vitesse supérieure. D'ailleurs, les opérateurs miniers veulent poursuivre l'Etat congolais pour violation unilatérale de leurs droits. Si Kinshasa maintient que toutes les étapes ont été bien franchies, les miniers appellent à la réouverture des débats afin d'aplanir les divergences. La révision d'une disposition

aussi cruciale que la clause de stabilité de dix ans préoccupe au plus haut point les miniers. Selon cette disposition, le minier jouit d'une période de dix ans de stabilité, c'est-à-dire que rien ne devrait changer dans ses charges vis-à-vis de l'État au cours de cette période. Aujourd'hui, un certain nombre de taxes est revu carrément à la hausse dans le Code minier révisé. Ce qui est un problème. Pour les miniers, il n'y a pas que les fameux « superprofits » qui doivent être évoqués. Il faut également parler de quelques chiffres essentiels. L'on est bien passé de sept entreprises en 1997 à trente-cinq sociétés en phase d'exploitation en 2012 et à soixante-cinq plus tard, en 2016. La production est passée à plus d'un million de tonnes de cuivre et 84 000 tonnes de cobalt en 2015, alors qu'elle a baissé jusque dans les 3 000 tonnes en 1997. L'on estime que des milliards et des milliards de dollars américains

ont été investis dans le secteur minier au cours de l'application du Code minier.

Pour le gouvernement, les défis à relever sont de plusieurs ordres. Il y a un grand problème de coexistence de deux régimes fiscaux et douaniers (conventionnel et de droit en commun). Certaines conventions conclues par l'Etat congolais et des firmes étrangères devraient rester inchangées sur une très longue période. L'on fait état aussi de la modicité de la quotité de la participation de l'Etat dans le capital social des sociétés minières, du faible taux des droits fixes pour l'enregistrement des hypothèques et autres, de l'absence des régimes fiscal et douanier préférentiels pour les produits de carrière, de la modicité du taux de réhabilitation des périmètres miniers à la fin du projet d'exploitation. La liste n'est pas exhaustive.

IMPRIMERIE * DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

✉ imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



CENTRAFRIQUE

12 500 enfants extraits des groupes armés depuis 2014

Depuis 2014, 12 483 enfants associés aux groupes armés dont 3 346 filles ont été libérés, selon le représentant de l'Unicef en Centrafrique, Aliou Maiga, qui a déploré en même temps que 37% des enfants libérés n'ont pas bénéficié d'une assistance humanitaire, faute de ressources et de financements. Les autres défis, selon lui, restent l'occupation des écoles par les groupes armés et l'insécurité.

« Le système des Nations unies est disposé pour soutenir les efforts du gouvernement centrafricain dans la sensibilisation aux méfaits du recrutement et l'utilisation des enfants par les forces et groupes armés », a déclaré le représentant de la Mission onusienne en Centrafrique (Minusca), Ray Torres. Pour la ministre centrafricaine de la Promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfant, Gisèle Pana, « la réintégration de ces enfants a besoin du soutien de tous », appelant à la compréhension et à la tolérance dans toutes les communautés vis-à-vis des ex-enfants soldats - allusion faite aux instruments juridiques, dont le projet de la « politique nationale de protection de l'enfant », actuellement sur la table du gouvernement pour son adoption, avant la ratification du parlement.

Josiane Mambou Loukoula

BURUNDI

Début de l'inscription des électeurs pour le référendum constitutionnel

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a annoncé, le 8 février, le démarrage de cet enrôlement contesté par l'opposition, qui durera jusqu'au 17 février, a-t-on appris de source gouvernementale burundaise.

« Le rendez-vous de ce jeudi 8 février, c'est le démarrage de l'enrôlement des électeurs (...). Il se clôturera le 17 février 2018 à travers tout le pays », a annoncé le président de la Céni, Pierre Claver Ndayikariye sur la radio nationale. « Les agents recenseurs seront dans les centres et bureaux d'inscription tous les jours de 7 h 30 à 17 h 30, même les samedis et dimanches », a-t-il ajouté. Selon la commission électorale, les Burundais dont les noms doivent figurer sur le registre électoral sont ceux qui ont déjà l'âge de voter ainsi que d'autres qui deviendront majeurs au moment de la tenue des élections générales en 2020. Pour la réussite de cette inscription électorale, la Céni a mobilisé 11583 agents recenseurs. Ils devront enregistrer quelque 4,5 millions d'électeurs attendus contre 3,5 millions inscrits pour les élections de 2015.

En fin octobre dernier, le gouvernement avait adopté un projet de révision de la Consti-

tution, soumis à référendum, qui devra permettre à l'actuel président Pierre Nkurunziza, au pouvoir depuis 2005, d'être candidat à sa propre succession en 2020. Une démarche que l'opposition ne cesse de dénoncer, soulignant même que la révision constitutionnelle annoncée « va signer la mort » de l'Accord de paix signé en 2000 à Arusha (Tanzanie). Ce texte avait ouvert la voie à la fin de la guerre civile (1993-2006) ayant fait plus de 300.000 morts.

Le 6 février, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a critiqué le régime burundais qui veut à tout prix, selon lui, procéder à la réforme de la Constitution sans associer l'opposition. Dans un rapport remis aux quinze membres du Conseil de sécurité, le chef de l'ONU a notamment dénoncé « la volonté persistante » de Bujumbura à réformer la loi fondamentale sans tenir compte de l'avis de l'opposition. « Le gouvernement continue de chercher

des amendements constitutionnels qui exacerbent les tensions avec l'opposition », a-t-il relevé. Ce processus « requiert un environnement politique et sécuritaire qui permette la confiance de tous les acteurs politiques », a insisté Antonio Guterres. Le Burundi a certes « un droit souverain » à amender la Constitution, mais ses autorités ne doivent pas oublier que d'autres Burundais ont un mot à dire sur la vie politique du pays, a déclaré le secrétaire général avant de souligner : « Je pense fermement qu'un processus aussi important doit être conduit d'une manière inclusive afin d'obtenir une participation et un consensus les plus larges possibles parmi les acteurs-clés de la vie politique ». Et sans cacher son inquiétude sur l'avenir du Burundi, il a relevé : « Plusieurs changements proposés à la Constitution ont été mis en cause par l'opposition comme des tentatives par le parti au pouvoir de consolider son empire, pouvant créer des troubles ».



Antonio Guterres (DR)

Le Burundi connaît une grave crise politique, née fin avril 2015 de la volonté de l'actuel président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat présidentiel. Il avait été réélu deux mois plus tard mais entend, une nouvelle fois, être candidat à sa propre succession en 2020. Un référendum prévu pour mai propose une révision de la Constitution qui lui permettrait de revenir au pouvoir.

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE DU SUD

L'opposition accentue la pression sur Jacob Zuma

Le principal parti d'opposition, l'Alliance démocratique, a exigé le 8 février, de ramener le vote d'une motion de défiance contre l'actuel président sud-africain au 13 février, au lieu du 22 comme prévu, pour sortir « au plus vite de l'impasse » créée par son refus de démissionner, malgré les injonctions du Congrès national africain (ANC).

« L'Afrique du Sud ne peut pas continuer à rester dans l'incertitude » pendant que les deux hommes clés de la crise « conti-

nent à se battre sur les termes du départ de Jacob Zuma », a souligné l'opposition. Elle faisait allusion au fait que le chef de l'Etat et le nouveau président de l'ANC, Cyril Ramaphosa, ont engagé, le 6 février, des pourparlers jugés « fructueux » pour la transition politique au sein du parti au pouvoir.

Pour l'opposition, si l'ANC revient sur ses injonctions concernant le départ de Jacob Zuma, elle compte maintenant sur la présidente de

l'Assemblée, Baleka Mbete, qui peut décider ou non d'accepter sa requête. Le chef de l'Etat sud-africain a déjà survécu à huit motions de défiance depuis son arrivée au pouvoir en 2009.

Outre l'opposition, d'autres voix s'élèvent contre un éventuel accord, au terme des discussions en cours entre le nouveau président de l'ANC et Jacob Zuma. Pour l'heure, les tractations se poursuivent directement entre le président et son probable successeur.

Cyril Ramaphosa « semble être tombé dans les négociations confidentielles avec Jacob Zuma », a dénoncé le groupe Sauvons l'Afrique du Sud, qui rassemble des militants historiques de l'ANC, dont des dirigeants d'entreprise. « La nation est réduite au rôle de spectateur quand il s'agit de déterminer le sort d'un président élu en notre nom par le parlement démocratique », a conclu le groupe.

N.N'G.



SALARIES

Début des cours de la promotion 2018 -2019 en cours du soir à la fin du mois de janvier 2018 en :

- 3^{ème} Année Bachelor ;
- Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).

Diplômes Français

NB : Dernières inscriptions avant la clôture définitive.

Tel : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 E-mails : escicinfo2013@gmail.com / escicinfo2013@escic-cg.com ; Site : www.escic-cg.com

PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION

De nouveaux engagements financiers pris

Réunis récemment à Dakar, au Sénégal, des bailleurs de fonds et les pays en développement ont pris de nouveaux engagements financiers importants pour apporter un soutien adapté à l'éducation de millions d'enfants.

La Conférence de financement du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), co-animée par les présidents Macky Sall du Sénégal et Emmanuel Macron de France, a été une première, ont estimé les organisateurs sur leur site. Les assises ont connu la participation de plus de mille deux cents personnes, notamment des responsables de l'Unesco, l'Unicef, de la Banque mondiale, de la société civile, des fondations à vocation philanthropique et du secteur privé. « La conférence, par sa taille et la nature de ses participants, fut une véritable démonstration du renforcement de la volonté politique mondiale pour garantir que chaque enfant puisse aller à l'école et apprendre. Cet élan intensifié va permettre au Partenariat mondial pour l'éduca-



Le presidium/Adiac

tion d'atteindre son objectif : contribuer deux milliards de dollars par an d'ici à 2020 à la planification sectorielle et aux services d'éducation, afin de soutenir l'apprentissage dans les pays en développement », indique le communiqué de presse du PME.

En effet, les pays donateurs ont annoncé des contributions de 2,3 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation substantielle du financement, comparé à 1,3 milliard de dollars au cours

des trois dernières années. Plusieurs pays donateurs ont également annoncé leur intention d'apporter d'autres fonds au cours de la période de financement. Ainsi, plus de cinquante pays en développement se sont engagés à augmenter leurs dépenses publiques consacrées à l'éducation pour la période 2018-2020. Le but est d'atteindre un montant total de cent dix milliards de dollars, comparé aux quatre-vingts milliards de dollars entre 2015 et 2017. Le PME

encourage les pays en développement à augmenter leurs dépenses en matière d'éducation pour atteindre 20 % de leur budget total.

Les Émirats arabes unis adhèrent au PME

L'une des particularités de la conférence de Dakar a été l'adhésion des Émirats arabes unis au PME, devenant ainsi le premier bailleur arabe et du Moyen-Orient avec une contribution annoncée de cent millions de

dollars. En Afrique, c'est le Sénégal, pays hôte de cette rencontre, qui devient le premier bailleur et le pays entend augmenter ses propres dépenses en matière d'éducation. Les Pays-Bas et l'Espagne ont renouvelé leur implication. « Ce soutien sans précédent signifie aujourd'hui que le Partenariat mondial pour l'éducation peut continuer à se concentrer sur les enfants les plus exclus et les plus vulnérables, et s'efforcer d'élargir son aide à quatre-vingt-neuf pays, dans lesquels vivent huit cent soixante-dix millions d'enfants et 78 % des enfants non scolarisés dans le monde », a déclaré la directrice générale du PME, Alice Albright.

Rappelons que le PME soutient soixante-cinq pays en développement, afin de garantir à chaque enfant une éducation de base de qualité, donnant la priorité aux plus pauvres, aux plus vulnérables et à ceux qui vivent dans les pays touchés par la fragilité et les conflits.

Parfait Wilfried Douniama

Le Congo mérite sa place

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a pris part à la Conférence mondiale sur le financement du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), tenue récemment à Dakar, au Sénégal, sous la coprésidence des chefs d'Etat sénégalais, Macky Sall, et français, Emmanuel Macron.

Placée sur le thème : « Le financement de l'éducation comme investissement de l'avenir », la conférence a regroupé dix chefs d'État en exercice et trois anciens, ainsi que plus de cent ministres. Le Congo qui a adhéré à cet organisme en 2015 comme 61^e membre, y a été représenté par son ministre en charge de l'éducation.

Cette adhésion a été le fruit d'un long processus de préparation de la Stratégie sectorielle de l'éducation (SSE) 2015-2025. A cet effet, la requête de financement de 10,7 millions de dollars soumise par le Congo en septembre 2015 au PME, a été rejetée. Les observations du groupe technique mettaient en exergue le fait que la SSE alloue seulement 34% du budget de l'éducation à l'enseignement primaire alors que le PME attend de ses membres 45% du budget de l'éducation

au primaire.

Tirant les leçons de la rencontre de Dakar, Anatole Collinet Makosso a indiqué que le Congo était même au-delà de la norme imposée par le PME. Selon lui, le gouvernement a prévu en 2018, 26, 40%, en 2019, 25, 84 et en 2020, 25,89, ce qui est largement au-dessus des 20% exigés par le PME. L'objectif du PME est que, d'ici 2020, 90% de l'ensemble de ses pays membres augmente soit leurs dépenses publiques d'éducation, soit maintienne leurs dépenses sectorielles à 20% ou plus. « Le budget de l'éducation nationale s'élève à plus de 252 milliards par rapport au budget de l'Etat exercice 2018 (26,4%), dépassant les 20% exigés par le PME mais, la répartition des ressources est en inadéquation avec ce qui est exigé par le PME », a souligné le ministre.



Anatole Collinet Makosso entouré d'autres ministres pendant la rencontre/Adiac

Formuler une nouvelle requête pour bénéficier des financements

Parmi les raisons ayant justifié le rejet de la requête du Congo, il y avait l'inadéquation de la SSE avec les politiques du PME. Le ministre congolais de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation qui a rencontré la directrice générale du PME, Alice Albright, espère que la prochaine requête pourra bénéficier d'un accompagnement afin de permettre au pays de disposer davantage

des ressources pour financer son éducation. Ainsi, Anatole Collinet Makosso mise sur la reconstitution du fonds obtenu lors de cette 3^e conférence car sur les 3,1 milliards de dollars de fonds envisagés, 2, 3 millions ont été collectés séance tenante.

Pour rappel, le Congo a revu sa SSE dans trois composantes : offrir une éducation de base et de qualité à tous sur un socle de dix ans; former des ressources humaines de qualité pour qu'elles soient en adéquation avec les défis

de l'émergence du pays; fournir une meilleure organisation du système éducatif. Pour y arriver, il devrait augmenter la part du budget consacré à l'éducation, soit 11% sur les 34% du montant qu'il alloue à l'enseignement de base (primaire) afin d'affecter 45% du budget de l'éducation à l'enseignement primaire. Grâce à ce réajustement, le Congo saura compter sur l'accompagnement du PME afin de bénéficier d'une éducation de qualité et inclusive pour tous.

P.W.D.

DIPLOMATIE

Un président turc au Vatican

Recep Tayyip Erdogan et son épouse ont été reçus par le pape François, le 5 février, ce qui n'était pas arrivé depuis 1959.

Rien de substantiel n'est ressorti du long entretien secret entre les deux personnalités pour une visite pourtant historique, soixante ans après. Le communiqué du Vatican s'est évertué à présenter les généralités habituelles sur « les problèmes d'intérêt commun », sur la paix, la coexistence pacifique, la stabilité et le dialogue.

Pourtant le Vatican et la Turquie ont autant intérêt à discuter sur les problèmes majeurs du moment qu'ils ont des raisons de se savoir en postures opposées sur nombre d'entre

dernière rencontre, en Turquie, date de 2014.

Ce sont les développements de la dernière actualité internationale qui ont démontré ce qu'ils avaient à gagner par l'entente cordiale et à perdre en continuant à se tourner le dos. La décision du président américain, en décembre, de reconnaître la ville de Jérusalem comme capitale d'Israël, les voit sur la même longueur d'onde de rejet. Ville considérée sainte par les trois traditions monothéistes que sont l'islam, le christianisme et le judaïsme,

« la nécessité de promouvoir la paix et la stabilité dans la région par le dialogue et la négociation, en respectant les droits de l'homme et la légalité internationale »

ces problèmes. Le pays connaît un regain de religiosité islamique dont même le peu de chrétiens qu'il compte font les frais. La vague de répressions qui s'est abattue sur un pan important de la société turque, après un coup d'Etat manqué, a suscité des réserves que ne peut que partager le Vatican. Mais les rapports entre le pape François et le président Erdogan sont assez courtois. Leur

Jérusalem bénéficiait jusqu'ici d'un statut particulier. La décision de Donald Trump introduit un climat déstabilisateur aux yeux des chrétiens et d'un musulman pieux comme Recep Tayyip Erdogan.

S'y ajoutent deux autres questions sur lesquelles le Vatican et la Turquie ont des points de vue assez voisins : la crise des réfugiés et les négociations de paix au Moyen-Orient sur la



Le pape François et le président turc, Recep Tayyip Erdogan / photo AFP

Palestine. « Je vous remercie beaucoup de votre intérêt », a dit le président turc en saluant le pape à son arrivée au Vatican. « Merci de votre visite », a répondu le pape. Le président turc a ensuite rencontré le cardinal Pietro Parolin, le secrétaire d'Etat du Vatican qu'accompagnait Mgr Paul Richard Gallagher, le ministre des Affaires étrangères du Saint-Siège.

Il a aussi été fait mention, pudiquement, de « la situation en Turquie », de « la situation de la communauté catholique », de « l'engagement à accueillir les nombreux réfugiés » et des « défis qui y sont liés ». La Turquie et le Vatican sont opposés à la décision des Etats-Unis d'installer leur ambassade à

Jérusalem au lieu de Tel-Aviv. Le président turc avait alors parlé au téléphone avec le pape François. Le Vatican a souligné « la nécessité de promouvoir la paix et la stabilité dans la région par le dialogue et la négociation, en respectant les droits de l'homme et la légalité internationale ».

Au moment de l'échange traditionnel de cadeaux, le pape François a offert au président turc un médaillon de bronze représentant l'Ange de la paix embrassant les deux hémisphères du globe terrestre, et repoussant le dragon de la division. Le pape a commenté, avec l'aide d'un interprète : « C'est l'Ange de la paix qui étrangle le démon de la guerre : le symbole d'un monde fondé

sur la paix et la justice ». La Turquie est actuellement en guerre contre des éléments kurdes dans Afrine, la partie proche de sa voisine, la Syrie, elle-même en guerre contre des insurgés islamistes.

A Rome, à l'occasion de la visite du président Erdogan, des heurts ont éclaté entre la police et quelque cent cinquante manifestants, dont des Kurdes et des associations italiennes, dans les environs du Château Saint-Ange, au bord du Tibre. C'est en 1959 que le dernier président turc, Celal Bayar, s'était rendu au Vatican pour rencontrer le pape Jean XXIII, un des rares papes à avoir été capable de parler la langue turque.

Célestin Loubeto

LIBYE

Encore des conditions à remplir avant des élections générales

L'émissaire des Nations unies dans le pays, Ghassan Salamé, a estimé le 7 février, lors d'une conférence de presse à Tripoli, que les autorités doivent d'abord réunir un certain nombre de conditions avant d'envisager la tenue de scrutins libres et transparents.

« Toutes les conditions ne sont pas réunies aujourd'hui pour la tenue d'élections (...). Nous n'avons réalisé pour le moment qu'une seule : le début de l'inscription des électeurs », a déclaré Ghassan Salamé. Dans le cadre de ces élections, le gouvernement prévoit un référendum sur un projet de Constitution, l'adoption d'une loi électorale, mais aussi de réunir des conditions de sécurité nécessaires à l'organisation des scrutins. « Mais le plus important est d'obtenir l'accord par toutes les parties des résultats d'élections », avant même leur tenue, a ajouté l'émissaire de l'ONU.

Affirmant « espérer la tenue de ces scrutins avant fin 2018 », Ghassan Salamé a évoqué l'importance d'un programme de désarmement de la population pour que les élections se déroulent dans la paix. « Un tel projet estimé à vingt millions le nombre de pièces d'armement détenues par les six millions de Libyens représente un gros défi », a-t-il souligné, ajoutant qu'outre l'arsenal hérité du régime de Mouammar Kadhafi, des armes continuent à rentrer en Libye via des frontières poreuses. « Un plan de désarmement nécessite au préalable la fondation d'un Etat légitime reconnu par tous », a poursuivi l'émissaire.

La Libye reste engluée dans une interminable crise de transition et de violences depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi, en 2011. Le pays est victime de rivalités incessantes entre milices et responsables politiques, en dépit de la signature, il y a deux ans, d'un accord politique sous l'égide de l'ONU. Et loin de trouver un terrain d'entente, deux autorités dont l'une est basée à Tripoli et l'autre dans l'est du pays continuent de se disputer le pouvoir. Le gouvernement installé dans la capitale libyenne est reconnu par la communauté internationale, contrairement à l'autorité qui exerce son pouvoir dans l'autre partie du pays avec le soutien du maréchal Khalifa Haftar.

Nestor N'Gampoula

HYDROCARBURES

Le pétrole chute, touché par une production américaine au sommet

Le prix de l'or noir a terminé en forte baisse, le 7 février à New York, touché par une production américaine hebdomadaire de brut au-delà de dix millions de barils par jour et par un accroissement des stocks.

Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en mars, référence américaine du brut, a cédé, le 7 février, 1,60 dollar pour clôturer à 61,79 dollars sur le New York Mercantile Exchange. Après quatre séances de recul de suite, il retombait à son niveau du début d'année.

« Nous avons eu droit à un rapport extrêmement négatif » du département américain de l'Energie (DoE), a indiqué James Williams de WTRG, spécialiste de l'industrie du pétrole.

Lors de la semaine se terminant, le 2 février, la production américaine de brut a poursuivi sa hausse, les Etats-Unis ayant extrait en moyenne 10,25 millions de barils par jour (mbj) contre

9,92 mbj la semaine précédente. C'est la première fois depuis sa parution en 1983 que ce rapport hebdomadaire fait état d'une production dépassant le cap des dix millions de barils par jour.

Il y a une semaine, un autre

« Nous avons eu droit à un rapport extrêmement négatif »

rapport, mensuel, du DoE avait déjà affirmé que les Etats-Unis avaient dépassé en novembre ce cap symbolique pour la première fois depuis 1970. « A ce rythme, la production américaine devrait encore avancer d'un million de barils sans grandes difficultés d'ici au mois de novembre », a, par ailleurs, noté James Williams. « Si les Etats-Unis continuent d'augmenter leur production, l'Opep va devoir réduire encore plus sa production (pour rééquilibrer le marché, ndr), ce qui

est peu probable », a commenté Fawad Razaqzada, analyste chez FXTM.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses partenaires, dont la Russie, sont tenus depuis début 2017 par un accord de réduction de leur production dans le but d'écouler leurs stocks et maintenir les prix en hausse. Cet accord a été prolongé deux fois et court jusqu'à la fin de l'année. Mais la production américaine, non soumise à cet agrément, menace de limiter la portée de cet accord. « La deuxième force baissière (du marché) est liée à la progression de l'ensemble des stocks des produits raffinés », a ajouté James Williams.

Les stocks de brut ont augmenté de 1,9 million de barils, avançant pour la deuxième semaine de suite après dix semaines consécutives de recul. Les stocks d'essence et d'autres produits distillés ont également progressé, respectivement de 3,4 millions et 3,9 millions de barils.

AFP

OFFRE D'EMPLOI : Chargé(e) de mission accompagnement des Organisations

En appui aux initiatives locales pour lutter contre la pauvreté, l'ONGID a lancé depuis septembre 2016 avec son partenaire, la Fondation NIOSI, un projet « Economie et Développement Local » (ECODEL) dans 5 districts du Pool et 2 districts de la Bouenza, visant la structuration de Comités de Développement Local et l'appui à des projets pilotes de développement économique. D'une durée totale de 3 ans, ECODEL est soutenu par l'UE et l'AFD.

L'autonomie des organisations soutenues (Comités de Développement Local et Groupements d'intérêt économique commun) est un objectif majeur du projet, passant par le renforcement de leur structuration interne et de leur capacité de mobilisation, pour répondre aux enjeux de développement de leur territoire

Objectifs de la mission : Le(la) chargé(e) de mission « accompagnement des organisations » sera en charge de l'accompagnement à l'autonomie des acteurs locaux en collaboration avec l'équipe projet ECODEL. Sous la responsabilité du Responsable de Programme ECODEL, basé(e) à Madingou, il(elle) aura à travailler dans tous les districts du projet : Mouyondzi, Mfouati (Bouenza), Boko, Louingui et Loumo, et Communauté Urbaine Mindouli (Pool).

Le(la) chargé(e) de mission n'est pas en responsabilité de projet, a un positionnement neutre, transversal d'accompagnement. Cette posture implique un changement profond d'approche par rapport aux postures classiques des animateurs et coordonnateurs de projet.

Principales missions :

Elles portent sur le renforcement organisationnel et institutionnel des organisations soutenues
Accompagner l'identification de besoins en renforcement par ces organisations
Coordonner l'arbitrage des besoins et des actions de renforcement et accompagner chaque organisation à élaborer son plan global de renforcement de l'autonomie (actions prioritaires)
Elaborer les conventions de renforcement de l'autonomie pour chaque organisation
Coordonner l'ensemble des actions de renforcement conventionnées et en réaliser certaines
Assurer le suivi accompagnement des actions réalisées en interne par les organisations.
Concernant les GIEC, il s'agira de porter une étape supplémentaire de sélection de 7 GIEC : lancement d'un

Appel à Manifestation d'Intérêt, passation d'entretiens de présélection)

Modalités de l'accompagnement :

Une planification de l'accompagnement, établie avec le responsable de programme, est prévue pour chaque organisation, elle comprendra entre autres :

* un appui aux organisations accompagnées dans la rédaction de TDR en vue d'actions de renforcement par des prestataires externes (formations, appuis conseil) et suivi de ces prestataires

* un suivi du processus de renforcement de l'autonomie : animation d'ateliers auprès des organisations pour assurer le suivi du processus de renforcement et des changements/évolutions

Critères de sélection

* Diplôme en relation avec le poste : formation supérieure en socio-anthropologie, socio-économie ou équivalent, * Expérience professionnelle avérée dans l'accompagnement - pratique de la conduite d'entretiens et de l'animation * Vision et compréhension du candidat de son poste

* Parfaite connaissance des réalités socioculturelles de la Bouenza et du Pool, de leurs enjeux sociaux et économiques et des politiques du développement local au Congo.

* Sens de l'organisation, grande capacité d'écoute et d'empathie, négociation et communication, esprit de synthèse

* Maîtrise des langues (nationales et français), de l'outil informatique (indispensable) et de la conduite moto (permis)

Contrat CDD. Salaire suivant convention d'établissement ID Congo, en qualité de coordonnateur.

Documents à fournir : CV, lettre de motivation, copie des diplômes ou autres attestations, copies des certificats de travail et/ou attestations de stage, références d'anciens employeurs.

(dossier non complet = pas traité)

Dépôt des candidatures avant le lundi 19 février 2018 à 12 h dernier délai, à Brazzaville, au siège de ID, case C3-83, OCH La Glacière - Bacongo - tél: 06 664 86 71 OU par mail à : a.rossetti@id-ong.org

DEMANDE DOSSIER COMPLET : a.rossetti@id-ong.org avant 15 février 2018 - Entretiens candidats présélectionnés + tests compétences à Brazzaville 2e quinzaine de février - prise de poste : 05/03/2018

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute des Caissiers

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscalité, Economie Monétaire et Financière ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques ;
- Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même;
- Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises ;
- Savoir compter les espèces ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et organisé
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 25 février 2018 à 17h00.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

NÉCROLOGIE

Les familles Ngarila, Senso; Ngoma, Monékéné et Ndouboukoulou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leurs soeurs, fille, mère et tante, Aude Senso, survenu le dimanche 4 février 2018 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°37 de la rue Nzongo (arrêt Mouhoumi, sur l'avenue de l'étage).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

9 février 2009 - 9 février 2018
cela fait déjà 9 ans que disparaissait Mme Nguie-Anlamvo née Moussouanga Marie Jeanine Alphonsine
Tu nous a laisser une plaie incurable dans nos cœurs, maman, tes enfants et petits fils
Nguie-Anlamvo ne t'oublierons jamais.

Nous prions toute personne qui t'ont connue d'avoir une pensée pieuse en ce jour de triste anniversaire. Paix éternelle Nina.



REMERCIEMENTS

La veuve et les enfants Gakosso remercient du fond du cœur l'ensemble des parents, ami(e)s et connaissances en général, les confréries Cardinal Emile Biayenda de Saint Augustin, Saint Michel de Fatima, l'association Kanga Motema National, la FECADO en particulier, pour les marques de compassion et de soutien multiforme dont ils ont bénéficié au moment de la disparition de son époux, père le regretté Emmanuel Gakosso, « Tout bouge » pour les intimes, survenu le dimanche 14 janvier 2018 à Brazzaville.

Qu'ils trouvent à travers ces mots l'expression de notre profonde gratitude.

Que tous ceux qui ont connu le « Grand Manus » se souviennent de ses bonnes œuvres, de ses qualités (altruisme, hospitalité, intégrité, sens du devoir, etc.) tant au niveau de sa famille qu'ailleurs...



AVIS DE PERTE

M. Chuldron Abira demande à toute personne ayant ramassé un classeur contenant des documents administratifs (diplômes, acte de naissance, etc.) vers l'entrée du viaduc, à l'arrêt Général Adoua, de bien vouloir le lui déposer au commissariat le plus proche ou aux Dépêches de Brazzaville. Soit le contacter au numéro :
06 620 59 27/
05 689 28 59.
Une récompense lui est réservée.

FORÊTS

Les recettes de 2015 se chiffrent à trente-trois milliards FCFA

La contribution des sociétés forestières aux caisses de l'Etat congolais, au titre de l'exercice 2015, est révélée dans un rapport de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIIE), rendu public le 7 février à Brazzaville.

Le rapport de l'ITIIE a été réalisé par le cabinet Finergies et rendu public par son comité exécutif. Il en ressort que l'apport du secteur forestier au Trésor public, en 2015, s'élève à la somme de trente-trois milliards de FCFA, pendant que les secteurs pétroliers et miniers ont, quant à eux, apporté cinq cent douze et 4,9 milliards FCFA respectivement. Soit une somme globale de cinq cent cinquante milliards de FCFA. « Au départ



Les membres du comité de l'ITIIE lors de la présentation du rapport de 2015 (Adiac)

on ne prenait pas en compte les recettes forestières, parce qu'elles ne sont pas issues des industries extractives. Avec la politique gouvernementale

de diversification de l'économie nationale, le secteur des forêts figurera désormais dans nos rapports », a signifié le président exécutif de l'ITIIE, Florent Michel Okoko.

Le comité a, par ailleurs, déploré le recul des entreprises dans la participation au processus d'élaboration de ce rapport. La déclaration de la direction générale des Impôts et des domaines pour les trois secteurs, par exemple, a été transmise une semaine avant la publica-

tion du rapport. Elle a été incomplète et inexploitable, a-t-il expliqué.

En outre, le rapport n'a pas suffisamment couvert l'information sur l'accord que le Congo a conclu avec la Chine dans le domaine des infrastructures. Sur vingt-quatre entreprises pétrolières retenues, treize n'ont pas pu faire leur déclaration. Au niveau du secteur minier, par contre, les dix entreprises disposant des permis d'exploitation sont encore en phase

d'installation. « Certes, nous publions ce rapport un peu en retard mais, ne pas le faire montrera notre faible engagement dans la mise en œuvre des indicateurs. Le gouvernement devra tout mettre en œuvre pour revenir aux publications régulières des rapports », a indiqué un membre du comité de l'ITIIE.

Notons que dans le cadre de l'ITIIE, la mise à disposition du rapport sur paiement des recettes est l'élément central de l'exercice. En 2013, le Congo a obtenu la conformité à l'ITIIE grâce à la régularité dans la publication de ses rapports.

C'est en 2013 que le Congo a été déclaré conforme à l'ITIIE. Actuellement, le pays se trouve dans une période décisive car, dans une semaine, le conseil d'administration international de cette organisation évaluera la manière dont il a mis en œuvre cette initiative les trois dernières années. Les conclusions qui en découleront indiqueront si le Congo y reste ou pas.

Lopelle Mboussa Gassia

QUELQUES RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LE CABINET FINERGIES

Afin de consolider le processus Itie et d'améliorer la gouvernance publique des industries extractives au Congo, il faut : remobiliser certaines parties prenantes afin de permettre une participation plus large et diligente des entreprises ; mettre à la disposition du public les cadastres pétrolier, minier et forestier ; couvrir la contribution du secteur minier, faiblement contributif en intégrant le flux de taxe immobilière.

SALON

Le cabinet Pro'Invest représente le Congo à Eurobois

La structure a présenté, du 6 au 9 février, dans la ville de Lyon, en France, des opportunités d'affaires et d'investissement dans la filière bois au Congo, à l'occasion du salon de référence du secteur et véritable lieu d'échange pour l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux.

Le Salon du bois, des techniques de transformation et d'agencement que la ville de Lyon abrite dans le Parc d'exposition Euroexpo peut compter sur le stand Congo, repéré par les visiteurs désireux de nouer de nouveaux débouchés. Si le marché congolais du bois a attiré l'attention des professionnels de divers horizons, de réelles approches d'affaires se sont nouées sur ce stand, offrant ainsi à l'ensemble de la filière bois française et européenne d'incontestables potentiels et de nouvelles opportunités de développement.

Pour Donald Fylla Saint-Eudes, patron du cabinet Pro'Invest, initiateur et superviseur du stand Congo, « la moisson est bonne ». « Les professionnels européens du bois, bien que quelque peu surpris par la présence du stand sur le salon, se sont très vite rapprochés et ont complètement adhéré à la démarche qui a consisté à présenter le bois congolais dans sa diversité. Nous leur avons

montré le secteur, les produits issus de la transformation, et autres opportunités », souligne-t-il.

Avec un peu plus d'un millier de passages physiques et de visiteurs sur le stand, en trois jours de participation, Donald Fylla Saint-Eudes affirme, par ailleurs, que plus d'une centaine de demandes d'informations clairement formulées ont été enregistrées. « Une douzaine de contacts qualifiés et de potentiels investisseurs d'ores et déjà intéressés, prêts et même déjà d'accord pour l'organisation d'une mission de prospection économique sur place au Congo-Brazzaville », se réjouit-il.

Les objectifs de participation atteints, la société Pro'Invest, dont la délégation du bureau de Brazzaville regagne la capitale bientôt, affine d'ores et déjà ces retombées au profit du secteur bois en bonne position parmi les produits d'exportation. Pro'In-



Donald Fylla Saint-Eudes satisfait de la moisson du stand Congo à Eurobois 2018 (DR)

vest estime que des contacts fructueux devront se poursuivre avec l'administration du domaine forestier qui couvre au Congo 22 millions d'hectares, soit 65% du territoire national et 12% de forêts d'Afrique centrale.

Plus de vingt mille professionnels ont pris part à cette édition Eurobois 2018, avec comme leitmotiv : l'information, la formation et l'innovation. Experts de l'exploitation forestière, ceux de la transformation du bois, menuisiers, ébénistes, industriels du meuble, agenceurs, etc., s'y sont croisés au travers de conférences, expo-

sitions et business.

En représentant le Congo à ce salon ayant permis de faciliter et d'accompagner les entreprises françaises, européennes et étrangères dans la découverte du marché congolais du bois, Pro'Invest s'est assuré de réaliser l'une de ses missions principales qui consiste à promouvoir efficacement l'investissement direct étranger au Congo. Société de services et filiale du Groupe SION (Société d'investissement et d'opportunités nouvelles), le cabinet Pro'Invest Congo intervient en tant que facilitateur d'affaires

dans le Bassin du Congo et dans la sous-région d'Afrique centrale. A la tête du groupe SION dont le siège est à Brazzaville, Donald Fylla Saint-Eudes est consul honoraire à la fois désigné, et pourtant déjà sortant, du Congo à Lyon et dans la région Auvergne Rhône Alpes où s'est tenu le salon Eurobois. Il a été élu conseiller départemental et municipal de la ville de Brazzaville lors des dernières élections. Depuis janvier, il est le secrétaire permanent de l'Association des maires du Congo.

Quentin Loubou



PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE REPUBLIQUE DU CONGO

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION DE LA PHASE D'URGENCE DU NOUVEAU PLAN DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT DU PORT DE POINTE-NOIRE

SERVICES DE CONSULTANTS Manifestations d'intérêt

Le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) s'inscrit dans une dynamique de développement depuis plusieurs années avec notamment la réalisation du programme d'investissements prioritaires dans le cadre d'un partenariat public privé ayant permis la mise en concession du terminal à conteneurs.

Pour faire face au développement de cette activité, le périmètre de la concession a été étendu sur le quai D qui accueillait principalement des navires conventionnels. Cette situation, corrélée à la structuration progressive des corridors routiers et ferroviaires vers Brazzaville a nécessité l'actualisation en 2015 du Plan Directeur 2006 du PAPN dont les conclusions ont mis en évidence un déficit en postes d'accostage, pour le trafic des vracs et des conventionnels, évalué entre 3 et 4 postes à quai qu'il est nécessaire de combler immédiatement dans le cadre d'une phase d'urgence.

Dans cet objectif, le PAPN a sollicité de l'Agence Française de Développement (AFD) un financement en vue de réaliser les projets relatifs à cette phase d'urgence qui constitue la première étape de son plan Directeur de développement actualisé.

Il est donc prévu qu'une partie des sommes qui seront accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour financer la Maîtrise d'Œuvre (MCE) des travaux relatifs à la mise en œuvre de cette phase d'urgence au port de Pointe Noire.

Les Services du consultant auront pour objet la maîtrise d'œuvre des travaux (Direction de l'Exécution des Travaux) de deux quais de Commerce et d'un port de pêche pour un montant global d'environ 80 millions d'euros (80M) sur une durée de 24 mois.

Dans le cadre de ses prestations, le consultant qui sera retenu exécutera les tâches ou missions suivantes :

- Revue des dossiers d'appel d'offres (DAO) pour les différents lots du Projet.
- Assistance au Maître de l'Ouvrage pour le choix des entreprises tant au stade de la présélection qu'à celui de la sélection finale.
- Assistance au Maître de l'Ouvrage pour la mise au point des documents contractuels. Ordonnancement, pilotage et coordination des entreprises, lorsque nécessaire.
- Supervision et contrôle technique, financier et administratif des travaux y inclus la réception définitive et suivi environnemental.
- Préparation de rapports d'avancement réguliers (trimestriels) pour le PAPN et les Bailleurs de Fonds pendant la durée de la réalisation du Projet et des rapports de fin des travaux après les réceptions provisoire et définitive des travaux.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

L'exécution des prestations nécessite les compétences d'une équipe de spécialistes, comprenant notamment : (i) Un Chef de Mission, ingénieur portuaire spécialiste en planification de projets portuaires ; (ii) un ingénieur portuaire spécialisé en matière de préparation des documents d'appel d'offres ; (iii) un ingénieur génie civil ; (iv) un ingénieur topographe, (v) un ingénieur électricien et (vi) un ingénieur en adduction d'eau et canalisation.

Le PAPN invite les consultants de standard international, intéressés par les prestations précitées, à manifester leur intérêt en remettant une lettre de manifestation d'intérêt à l'adresse donnée ci-dessous.

Cette lettre devra être accompagnée de toutes informations utiles pour montrer que le consultant est qualifié pour exécuter les services, à savoir :

- les moyens en personnel qualifié et disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel ;
- les moyens matériels ;

- la surface financière (bilans du consultant pour les trois dernières années, références bancaires) ;
- les références concernant l'exécution de prestations analogues durant les dix dernières années (titre du projet, date des prestations, montant et objet du contrat, nombre d'hommes-mois d'experts, bénéficiaire, sources de financement) ;
- l'expérience dans des conditions semblables.

Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.

OU

- une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction :

- de l'ampleur des marchés ;
- de la nature des Services à savoir, la Direction de l'Exécution des Travaux (de la phase d'analyse des offres des entreprises de travaux à la réception du chantier) ;
- du domaine et de l'expertise technique sur la réalisation d'ouvrages maritimes (quais d'accostage) et des travaux de génie civil et de VRD associés (poutre de couronnement, terre-plein, réseaux...) ;
- du contexte géographique à savoir, dans la Région de l'Afrique Centrale et de l'Ouest.

Le Client examinera également la pertinence des manifestations d'intérêt au regard des critères suivants :

- inclusion, dans la mesure du possible, d'experts locaux dans l'équipe du consultant ;
- procédures d'assurance qualité et certifications du consultant - ISO 9001 et certification environnementale et sociale.

Le port Autonome de Pointe Noire (PAPN) dressera une liste restreinte de six (06) candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le 05 mars 2018 à 12 heures 30 minutes (heure locale) à l'adresse ci-dessous :

A l'intention de : Monsieur Le Directeur Général du PAPN
DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE
AVENUE DE BORDEAUX (ENCEINTE PORTUAIRE) BP 711 - POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO TEL. : (+242) 22 294 00 52 ; (+242) 22 294 20 40
Email : info@papn-cg.org

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous :

DIRECTION DE L'EQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES DU PAPN
AVENUE DE BORDEAUX (ENCEINTE PORTUAIRE) BP 711 - POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO TEL. : (+242) 05 553 20 89 ; (+242) 06 670 11 12
Email : jeanjacquesmombo@yahoo.fr

Pointe-Noire, le 29 janvier 2018

**Le Directeur Général
du Port Autonome de Pointe Noire**

PARUTION

Giscard Kevin Dessinga publie deux ouvrages

«La responsabilité du temps perdu- L'Afrique face aux enjeux et défis de la crise migratoire», et, «J'enseigne, mais comprennent-ils? Repenser la manière d'enseigner en Afrique», sont les deux nouvelles productions dans l'univers littéraire et scientifique congolais.

Dans «La responsabilité du temps perdu- L'Afrique face aux enjeux et défis de la crise migratoire», ouvrage de soixante-huit pages, paru aux éditions Publibook, le Dr Giscard Kevin Dessinga parle des opérations de sauvetage dans la Méditerranée qui se multiplient et se ressemblent, les flashes infos se succèdent, les naufrages se suivent et s'enchaînent, les « sommets » sur la crise migratoire, en Europe, sont devenus monnaie courante. Paradoxalement, le silence des gouvernants africains frise l'indifférence et l'absurdité et rien, « de nos jours encore », ne semble arrêter l'holocauste à ciel ouvert et oublié ce qui se passe dans la Méditerranée.

Pour l'auteur de cet essai, l'immigration en masse des jeunes africains vers l'Europe, au risque et péril de leur vie, n'est en réalité qu'un iceberg qui cache un problème de fond, la mauvaise

gouvernance politique (amateurisme en politique et débrouillardise démocratique, pérennité des régimes répressifs et oppressifs qui sèment la mort et la terreur), médiatique et sécuritaire (mort de la liberté d'expression et de presse, fermeture de l'espace médiatique, terrorisme), économique (injuste répartition des ressources du sol et du sous-sol, manque de péréquation sociale, chômage endémique et pandémique des jeunes), culturelle (enseignement au rabais, contre-productif qui apprend à croire plutôt qu'à raisonner).

Comment s'y prendre alors ?

Pour Giscard Kevin Dessinga, ce problème n'est pas à résoudre en aval, mais en amont, pas au point d'arrivée, mais au point de départ, en ramenant à la lumière les motivations et les raisons qui poussent des milliers de per-



Le Dr Giscard Kevin Dessinga (DR)

sonnes à quitter leurs pays. Qui porte la responsabilité d'un tel drame, pourquoi ces hommes, femmes et enfants quittent-ils leur terre, que cherchent-ils et pourquoi ne trouvent-ils pas chez eux l'objet de leur désir ? À ces questions et bien d'autres du genre, il faut y apporter de vraies, franches, sincères et non idéologiques et diplomatiques réponses, soutient-il.

«J'enseigne, mais comprennent-ils? Repenser la manière d'enseigner en

Afrique»

Dans son second ouvrage, de soixante pages, paru également aux éditions Publibook, l'auteur évoque le système d'enseignement en Afrique, qui est passé à travers quatre périodes, avec, chacune, ses caractéristiques propres et spécifiques, ainsi que ses tares : l'école traditionnelle (empirique, propédeutique à la vie), l'école coloniale (assimilation, aliénation et dépersonnalisation), l'école post-indépendantiste (trop théorique, imitation du maître et désincarnation), l'école à l'heure de la démocratisation (libéralisme et simonie intellectuelle).

« De nos jours, l'on voit se déployer et émerger un enseignement théorique, désincarné, calqué sur celui des métropoles, coupé de la réalité et de la vie réelle des apprenants. Un enseignement superficiel, bancaire, répétitif qui forme des perroquets, des gens incapables de penser par soi et pour soi. Ici, l'apprentissage ne suit pas la scolarisation. Bref, l'école forme des

incapables professionnels. Dans un style simple, familier et pétillant, l'auteur crie son ras-le-bol sous forme d'appel au changement : simplifions notre manière d'enseigner, utilisons des paroles simples, ordinaires, à la portée, si pas de tous, du moins de la plupart », déclare l'auteur.

Avant d'ajouter: « n'inventons pas des paroles inutiles, ambiguës et obscures. La science, c'est la clarté et non l'obscurantisme, la simplicité et non la complexité. Un enseignement plus limpide et simplifié, à la portée de tous, transmis avec les termes de tous les jours. Un enseignement vulgarisé et non vulgaire, popularisé et non populaire et populiste. Voilà ce qu'il nous faut aujourd'hui en Afrique. »

Rappelons que Giscard Kevin Dessinga, actuellement supérieur majeur des frères franciscains au Congo, est docteur en philosophie, romancier-essayiste et enseignant-chercheur à l'université Marien-Nguouabi.

Bruno Okokana

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

LES BANTOUS DE LA CAPITALE

EN RÉSIDENCE

À LA CAFÉT'

MUSIQUE



DIMANCHE
11 FÉVRIER
DE 16H00 À 20H00

ENTRÉE : 2000 F CFA

ENVIRONNEMENT

Deuxième édition « Africa Tourism Sharing » à Paris

Guillaume Arnaud Nkouka initie à nouveau une conférence sur le tourisme avec pour thème : « Comment valoriser les lieux de mémoire liés à la traite négrière ? Le cas de Ouidah au Bénin et de Loango au Congo Brazzaville ».

L'année dernière, en octobre, autour des experts, les organisateurs d'Africa Tourism Sharing (ATS), évoquaient la question de la valorisation de la culture, de l'art et de l'histoire pour la croissance et les emplois sur le continent africain.

Ce 9 février, au restaurant la Villa Maasai, près de la place de l'Opéra, à Paris, pour sa deuxième édition, ATS abordera cette fois-ci l'évocation de la mémoire liée au passé douloureux, à savoir celle de la traite négrière et de la route de l'esclavage. Le thème choisi est : « Comment valoriser les lieux de mémoire liés à la traite négrière? Le cas des ports d'embarquement de Ouidah au Bénin et de Loango au Congo Brazzaville ».

Ouidah, au Bénin, Loango au Congo et Gorée au Sénégal constituent les principaux ports d'embarquement d'esclaves du continent. « Malheureusement, constate Guillaume Arnaud Nkouka, initiateur du projet, les trois sites ne se valent pas en termes de performance touristique ».

Il explique que si Ouidah tend à rattraper son retard, notamment avec la volonté clairement affichée des nouvelles autorités béninoises de faire du tourisme une priorité, Loango est plutôt menacé par les érosions dans la plus grande indifférence.

Son questionnement fera l'expertise de trois personnalités : Serge Guezo, prince de Dahomey et promoteur de plusieurs activités qui attirent de nombreux Afro-descendants sur la route des esclaves du Bénin ; Gervais Loembe, écrivain congolais et spécialiste de la route des esclaves du Congo ; Emmanuel Gordien, président de l'association CM 98, association qui travaille à la réconciliation entre les Afro-descendants des Antilles et des Caraïbes avec l'Afrique.

Marie Alfred Ngoma



DISSOLUTION DE LA SNDE

Les syndicats dénoncent le manque de communication

Dans une déclaration rendue publique, le 8 février à Brazzaville, le collectif des partenaires sociaux de l'entreprise a demandé au gouvernement de communiquer davantage sur la nécessité de la continuité de services jusqu'à la dissolution effective de la société.

Le collectif des syndicats de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) rend seul responsable le gouvernement des préjudices qui en découleront en cas de manque de communication. Car, estime-t-il, depuis l'annonce de la décision portant dissolution de la SNDE, les effets négatifs induits se sont installés. Il s'agit notamment de la réticence des usagers à honorer les factures de consommation d'eau ; le refus des consommateurs de recevoir les visites des agents ; l'installation du climat de méfiance entre les partenaires (banques, fournisseurs, Agence française de développement) et la société. L'autre manque à gagner pour

l'entreprise concerne la démotivation généralisée des travailleurs.

Sans s'opposer à la démarche enclenchée en attendant l'adoption du projet de loi par le parlement, les syndicalistes rappellent que les pouvoirs publics n'ont jamais échangé régulièrement avec eux, comme le prétend le compte rendu du Conseil des ministres. « Les partenaires sociaux prennent date avec le chef de l'Etat qu'il n'y aura pas de plan social du fait de la dissolution de la SNDE. Nous manifestons également notre entière disponibilité dans la suite du processus de réformes », ont-ils conclu,



Aimé Christian Ouazet (au premier plan) rendant publique la déclaration/Adiac dans une déclaration lue par le secrétaire général de la section Confédération syndicale congolaise de la SNDE, Aimé Christian Ouazet.

Société nationale d'électricité et de la SNDE. « Ces deux sociétés se caractérisaient par une situation technique de quasi-faillite, n'eussent été les subventions versées par l'Etat. Leurs contre-performances en matière de distribution et de commercialisation ont eu pour conséquence de détériorer leurs relations avec leurs clients et usagers respectifs, au point de les rendre exécrables », expliquait le ministre de tutelle, Serge Blaise Zoniaba.

Concernant la SNDE, la société en création sera chargée de gérer le patrimoine hydraulique de l'Etat en zone urbaine et semi-urbaine, par le biais de contrats de délégation de service public conclus entre l'Etat et les exploitants.

Parfait Wilfried Douniama

FORMATION À DISTANCE

L'Agence universitaire de la francophonie confirme sa disponibilité

Le responsable du campus Nouvel espace universitaire francophone, Achille Benjamin Sompà a assuré, le 7 février, d'accompagner les enseignants de l'Ecole supérieure de gestion des administrations et des entreprises (ESGAE) sur le plan matériel et des ressources humaines.

Achille Benjamin Sompà a dévoilé l'ambition de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), au terme de l'atelier de formation sur la sensibilisation à la mise en ligne des cours. Pendant trois jours, les enseignants ont manifesté l'engouement d'apprendre ce procédé. Selon eux, le Congo doit également se conformer à l'évolution du monde dans le domaine de la Technologie de l'information et de la communication (TIC).

Pour Moyo Nzololo, enseignante à l'ESGAE, la formation avait un intérêt capital. Elle a permis d'être en contact permanent avec les TIC, à travers leurs enseignements. « Les enseignants mettront toutes les notions apprises au profit de leurs étudiants. Ils n'auront plus à apporter des fiches tous les jours pour dicter leurs cours à cette ère de la mondialisation », a-t-elle souligné.

La mise en ligne des cours demande, au préalable, la conception de ceux-ci en version papier, a-t-elle poursuivi. Elle obéit également au respect des techniques afin de permettre à l'étudiant de consulter son cours. En ce qui concerne l'avantage de mise en ligne des cours, Moyo Nzololo indique qu'elle permet de rattraper le retard causé par l'étudiant. Au professionnel, elle permet d'apprendre sur place quel que soit son lieu de service.

Fred Alain Mbama, enseignant d'anglais, a expliqué que la formation lui a permis d'acquérir des connaissances sur l'utilisation du site www. Ecovama.org, la plate-forme Moodle afin de placer son cours. Elle lui permettra également d'être en interaction avec son étudiant. Le facilitateur de la formation, le Pr Hilaire Nkounkou, a ouvert sa porte aux apprenants. « Cette formation a été une initiation. Vous devez continuer à travailler, à approfondir les enseignements, parce que c'est un travail difficile qui ne se fait pas en trois mois », a-t-il averti.

Le chargé du développement stratégique de l'ESGAE, Marcel Mbaloula, a remercié, dans son mot de clôture, l'AUF d'avoir concrétisé cette formation tant souhaitée. L'atelier de sensibilisation n'a fait qu'ouvrir la voie à d'autres formations, a-t-il indiqué. Il a assuré ses enseignants de l'organisation prochaine des formations dans divers domaines. « L'AUF et l'école ont listé diverses formations pour être au même diapason que les autres universités du monde », a dit Marcel Mbaloula.

Notons que la première journée a été consacrée aux enseignements théoriques sur les éléments pédagogiques dans la conception d'une ressource pédagogique numérique, l'introduction à la conception technique d'un cours en ligne : scénarisation et conception d'un cours sur la plate-forme Moodle.

Les deux dernières journées sur les travaux pratiques ont été axées sur la découverte de Moodle, la scénarisation d'un cours, la mise en ligne d'un cours sur la plate-forme Moodle ainsi qu'aux discussions.

Lydie Gisèle Oko

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections :

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : B4 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe



Igor Nganga, héros du succès d'Aarau face à Schaffhausen (DR)

Angleterre, 16^e journée, 1^{re} division U23

Grady Diangana, titulaire, et les U23 de West Ham sont battus à domicile par Sunderland (0-1).

Angleterre, 23^e journée, 3^e division U23

Colchester United bat Ipswich Albion (5-2) Avec Chris Gote-ni titulaire en défense centrale.

Grèce, 20^e journée, 1^{re} division

Platanias et Clevid Dikamona, aligné dans l'axe, concèdent le nul face à l'Apollon Smirnis (1-1). Avec un seul point pris lors des deux dernières journées, face aux 15^e et 14^e du classement, le club crétois rate l'occasion de quitter la dernière place.

Suisse, 19^e journée, 2^e division

Igor Nganga a été l'artisan principal du succès d'Aarau face à Schaffhausen (2-1). L'arrière droit congolais a ouvert le score de la tête face à son ancienne équipe (2009-2011) à la 15^e minute. A la 26^e, il égalisait, contre son camp. Sans conséquence, finalement. Septième avec 21 points et 26 longueurs de retard sur le leader, Aarau n'a plus d'objectif cette saison.

Camille Delourme

FÉCOFOOT

Les travaux de construction du siège s'exécutent normalement

Le chantier débuté en janvier 2017, puis interrompu pendant plusieurs mois, progresse maintenant au rythme souhaité. Il pourrait être livré avant ou à la fin de la Coupe du monde Russie 2018, selon les propos de Jean Michel Mbono à l'issue d'une visite, effectuée le 8 février.

Le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) ne sera plus dans tous ses états, au moment d'évoquer la construction du siège de cette institution, financée par la Fédération internationale de football association (Fifa). Toutes les conditions sont désormais réunies.

La Fécofoot a obtenu, auprès de l'Etat congolais, l'autorisation de construire sur le site qui lui a été donné par le président de la République. La Fifa, fidèle à sa promesse, a mobilisé les fonds pour doter la Fédération d'un cadre de travail qui lui faisait défaut.

Pas d'adresse fixe, depuis sa création, l'organe gestionnaire du football national ne squattait que les locaux donnés temporairement soit par le ministère des Sports, le Comité national olympique et sportif



Le président de la Fécofoot appréciant l'état d'avancement des travaux/Adiac

congolais ou soit par la présidence de la République. Dans quelques mois, les dirigeants du football congolais seront enfin propriétaires et le changement brutal de lieu ne sera qu'un souvenir lointain.

« Je suis venu voir comment les travaux de construction de notre siège évoluent. Parce que le président de la Fifa voudrait savoir à quel moment cette institution viendra pour l'inaugurer. Elle souhaiterait venir avant la Coupe du monde, sinon ce

serait après ce grand rendez-vous. Les travaux vont bon train. Le siège est là. On ne serait plus orphelin. Les clubs auront désormais un cadre pour pouvoir discuter des problèmes du football du Congo », a commenté Jean Michel Mbono, visiblement satisfait de l'aboutissement de ce dossier qui prenait l'allure d'un feuilleton à plusieurs rebondissements. La date de la livraison du chantier et les caractéristiques du bâtiment n'ont pas été communiquées pour le moment. Il ne reste que quelques travaux de finition. Le président de la Fécofoot n'a pas manqué de commenter la prestation des Diables rouges locaux lors de la 5^e édition du championnat d'Afrique des nations (Chan), remportée par le Maroc, pays organisateur. « Il y a eu cinq éditions du Chan. Nous avons participé à deux. C'est déjà bien. Toutes les rencontres livrées par le Congo ont vu un Congolais être désigné meilleur joueur du match. Nous avançons quand même. En ma qualité de président de la Fécofoot, je suis satisfait de mes gars et nous allons continuer sur cette lancée », a conclu Jean Michel Mbono.

James Golden Eloué

LIBRE PROPOS

Les dangereuses dérives des réseaux sociaux

Alors que l'on saluait au siècle dernier l'avènement du fameux «village planétaire», on était loin d'imaginer les effets pervers qu'allait engendrer l'extraordinaire révolution des technologies de l'information et de la communication (TIC). En même temps que les sociétés s'appliquent à en apprivoiser et exploiter les vertus et avantages, force est de constater le désarroi des pouvoirs publics face aux pernicious usages que nombre d'internautes font des réseaux sociaux, devenus un «centre du village» investi par des individus masqués, porteurs de funestes intentions.

Véritables architectes de la rumeur, de la calomnie, de fake news (fausses informations), ou de «vérités alternatives», ils sont devenus des «snipers patentés» visant des personnalités publiques ou des acteurs politiques, dans le but de les déstabiliser ou de nuire à leur réputation. Plus compliqué, ils se mettent parfois au service de groupes d'intérêt dont ils défendent les inavouables objectifs, en «produisant» des informations orientées, quand il ne s'agit pas tout simplement d'une entreprise soutenue de désinformation. Principaux réseaux investis par ces nouveaux fabricants d'informations aussi imaginaires que toxiques : Facebook, Whatsapp, Twitter et YouTube. Ces médias, faciles d'accès et d'utilisation, ont permis, ces dernières années, à tout individu, de créer son propre support d'information, sans devoir souscrire aux lois auxquelles sont soumis les médias traditionnels. Les conséquences de ces entreprises de déstabilisation peuvent s'étendre à tout un pays, quand ce sont des grands serveurs de l'Etat qui sont visés.

Alors que les grandes puissances s'évertuent à mettre en place une législation adaptée à ces nouveaux médias qui, par nature, échappent aux contraintes des limites nationales, ce sont les pays les plus fragiles, notamment ceux du

continent africain, qui semblent les plus démunis face à ce phénomène des temps actuels. Le Congo n'échappe pas à cette problématique, et les pouvoirs publics, alertés, dépassés parfois par les désastres occasionnés par l'utilisation litigieuse des réseaux sociaux, sont amenés, depuis quelque temps, à se pencher sur la question. Démunis face aux attaques répétées, forcément hostiles, et parfois scabreuses, nombre de citoyens Congolais «attaqués» sont quasiment mis en demeure de s'expliquer régulièrement, sans que leurs démentis ne soient jamais à la hauteur du préjudice subi. Rumeurs, calomnies, fausses nouvelles, règlements de comptes, intoxic, accusations mensongères mettant en cause la probité et l'honneur des personnes : dans ce sombre registre, le nombre de victimes ne cesse d'augmenter. Tel ministre régulièrement accusé des pires œuvres, de pratiques illicites, voire d'atteinte à l'intégrité morale de l'Etat ; tel haut cadre de l'administration publique en séjour en France, qui découvre sur les réseaux sociaux un «article» relatant son «arrestation» par la DGST à l'aéroport de Brazzaville dans le cadre d'une sombre affaire à peine précisée...

Les exemples sont légion de ces pratiques qui menacent la réputation, l'honneur, voire la sécurité des personnes visées, qui en viennent à se rappeler cet adage ancien : «Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose». Comment peut-on, dans un pays comme le Congo, faire face à ces dérives insensées de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information ? Tout en prenant en compte la difficulté à «contrôler» ces outils de communication à portée mondiale, et dont les utilisateurs se trouvent bien souvent à l'extérieur du pays, le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, s'attelle à la production des moyens nationaux de régulation et de contrôle des informations diffusées sur ces réseaux sociaux.

Au cœur des réflexions sur le sujet, la mise en place d'une réglementation, ainsi que des moyens techniques permettant de rendre cette réglementation efficiente.

Dans ce contexte, il conviendrait de replacer au centre du débat, la loi congolaise sur la liberté de l'information et de la communication, instrument essentiel intégrant à la fois les mécanismes régaliens de régulation, de contrôle et de sanctions en ce domaine. L'adaptation de cette loi aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et aux formes nouvelles d'infractions constatées sur les réseaux sociaux, s'inscrirait alors dans les charges prioritaires du ministère de la Communication.

En réalité, eu égard à la nature de ces nouveaux médias, cette réglementation devrait, d'abord, avoir des vertus dissuasives. Toutefois, il faut bien reconnaître qu'une réglementation ne consisterait qu'à produire une réponse partielle à ce phénomène. Pour endiguer ces dérives, le Congo devra engager une vaste campagne de pédagogie, en direction de la population. Comme l'indique le Dr Antonin Idriss Bossoto, enseignant-chercheur en TIC, à l'université Marien-Ngouabi, il est urgent d'engager une campagne d'«éducation de la population sur l'usage et les inconvénients de ces médias numériques.» Une campagne visant plus particulièrement les jeunes qui «à l'heure actuelle de l'e-réputation ne comprennent pas qu'un post aujourd'hui peut avoir un effet boomerang sur leurs carrières, demain ». Cette nouvelle pédagogie sociale, tout en permettant de réduire les pratiques réprouvées, devrait aussi insister sur une «consommation positive» des informations diffusées sur ces réseaux, en apprenant aux usagers à faire le tri, afin de se détourner des informations toxiques.

Si l'usage pervers des réseaux sociaux est devenu un phénomène mondial, ses effets et consé-

quences se font plus dévastateurs dans les pays déjà confrontés, par ailleurs, aux urgences du développement. Des cadres calomniés, des grands commis de l'Etat jetés en pâture à la vindicte populaire, certains harcelés chaque semaine par des montages vidéo et des textes orientés portant atteinte à leur honneur, à leur réputation et celle de leurs familles. Autant de charges hostiles préjudiciables, non seulement à l'image et à la sécurité des individus, mais aussi à l'image du pays. Dans ce contexte délétère, le respect traditionnel de la vie privée se trouve pulvérisé; anéanties les barrières judiciaires protégeant les individus contre toutes les formes de diffamation. C'est un monde parallèle qui s'est érigé sur les réseaux sociaux, s'alimentant de ses propres lois, se mettant hors la loi, en toute impunité. En même temps que cette activité participe d'une inquiétante dégradation des mœurs, il est à craindre qu'à terme, il en arrive à imposer ses règles à la Cité, devenant le centre actif et référentiel de la vie politique et sociale, un tribunal auto-proclamé, voire un ersatz de gouvernement.

Il ne suffit plus de dénoncer. Face à ce phénomène, la réaction des pouvoirs publics relève désormais d'une œuvre de salubrité publique, de la nécessité d'une nouvelle moralisation du comportement social et civique, ainsi que des pratiques collectives. Il faut donc rappeler l'urgence d'une pédagogie à l'échelle nationale, tout en mettant en place un dispositif judiciaire, d'ailleurs davantage dissuasif que répressif, pour endiguer ce phénomène dont l'une des conséquences les plus redoutables serait une corruption durable du sens du jugement des jeunes générations. Les pouvoirs publics sont interpellés à cet égard, afin que ce qui devrait être considéré comme source de progrès à bien des égards, ne se transforme en un fléau menaçant l'intégrité même de la collectivité nationale.

Philippe Balana



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing



+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

MOTS FLÉCHÉS N°143

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

EXASPÉRANTE	JOUR DE REPOS	COURSE À PIED	DISCOURS	STYLE DE SCULPTURE	LEVIER À MAIN	CE QUE DOIT PAYER LE CLIENT
REMUER DANS TOUS LES SENS	EAU D'ÈVREUX	MARQUES DU TEMPS	UN DES SENS	IL A SIX FACES	NE GARDERAI PAS	
			DOCTEUR MUSULMAN			
RASSEMBLEMENT						
AUTEUR ITALIEN						
		CAPITALE DE LA NORVÈGE		AUPRÈS DE		
		COMPRIS		ACCESSION AU TRÔNE		
C'EST UNE BOURRIQUE				CHÂTEAU POUR DIANE DE POITIERS		IL EST CHAUD ET SABLONNEUX
L'ÉTAIN SYMBOLISÉ				PAREILLE		
	C'EST NICKEL		CHUTE DE DÉBIT			
	RÉSINE MALODORANTE		DE LA MÊME MÈRE			
DESSIN SUR LA PEAU					IL RAPPORTE À LA BELOTE	
APPUIENT						
			FAUTEUR DE TROUBLES			ILS BLONDISSENT EN ÉTÉ
LIEU D'AI-SANCES	DÉFORMÉ POUR UN CHEVAL			PREMIÈRES LETTRES		ILS S'INFORMENT SANS SE FAIRE REMARQUER
	BÊTE DES BOIS			PRÊTE-NOMS		
	APPRÊT DE MIROIR	ALTÉRATION DE NOTE	FAIT DES MONTAGNES			
			EXISTES			
ANALYSÉ AVEC SOIN				CROCHETS DOUBLES		
BAVARD SUR PERCHOIR				FACULTÉ PARISIENNE		
		C'EST FOU			SAPEUR-POMPIER	
		COUVERTURE SOCIALE			CÉLÈBRE PHARMACIEN	
CONCERNÉE			FAUX MARBRE			AFFIRMÉ
SUBTILITÉS			ATTENDRI			
				REPOS ENFANTIN		
COUVERT D'UNE TOISON	BON POUR DÉSIGNER		HOMME DES REMPARTS			
		QU'IL FAUDRA BIEN RÉGLER		MANCHES AU TENNIS		

SUDOKU N°143

>FACILE

	1		9					3
6		7	1				4	2
			2	3			1	7
	2				8			
9		6					8	3
			6					5
4		5		2	9			
	7	2			1	9		6
	8				6		7	

>MOYEN

8						2	7	
			2		6	5		
2	9			5				8
			3		8	7	5	2
		8	5		7	4		
3	5	7	6		2			
6				2			4	5
		3	1		4			
	4	2						6

>DIFFICILE

	8	4			2			
9							6	4
5			9			3		
		5	3	7			4	
	3	9	5		8	7	2	
	6			2	9	1		
		2			7			3
8	5							1
					6		8	5

MOTS CROISÉS N°143

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT
 1. Transport rapide. -
 2. Saisie. - 3. Belle ovation. Elle doit tout faire pour qu'on soit en bonne voie. - 4. On affirme que le sommeil l'est. - 5. Réservé au copain. Corde de violon. A pu pratiquer le dé-jeuner sur l'herbe. - 6. Oiseau grimpeur. Albi est son chef-lieu. - 7. Aimée d'Héraclès. A des mailles à l'envers et à l'endroit. - 8. Plutôt embarrassante. - 9. Petits cours. Mollusque. - 10. Préposition. Vapeur d'eau. Sa prise est difficile.

>VERTICALEMENT
 A. Femme fatale. -
 B. Comme dans. Sur la Bresle. Indication en musique. -
 C. Feu roulant. Ils sont à envoyer. - D. Poisson marin à squelette cartilagineux. - E. Il tape volontiers sur lesystème. Choisi. - F. Gadolinium. Année lumière. Refuge de colombes. - G. Variation du niveau général des océans. - H. Utile pour mener sa monture. Fait du hasard. - I. Tenir au chaud. Pulsions. - J. Culottées.

MOTS À MOTS N°143

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① ELLE + RIVE = [] [] [] [] [] [] [] []
- ② ATRE + INNE = [] [] [] [] [] [] [] []
- ③ PORE + NUÉE = [] [] [] [] [] [] [] []

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°142

F	E	M	F	P	A
D	A	R	T	R	E
C	E	R	E	M	O
D	E	C	A	P	E
T	U	N	E	E	N
S	I	G	R	E	S
E	G	E	E	N	E
A	S	E	R	T	A
O	S	E	E	L	I
M	A	L	T	E	T
L	E	S	A	A	N
E	L	S	A	P	E
A	U	S	I	N	A
D	I	S	C	O	I
T	U	E	P	A	S
R	E	D	R	E	S

MOTS CROISÉS N°142

I	M	P	E	N	S	A	B	L	E
N	O	U	V	E	A	U	A	N	
D	I	R	E	I	T	E	M	S	
I	S	E	R	E	E	T	A	I	
C	I	E	T	A	L	E	L		
A	R	A	S	E	R	U	S	E	
T	S	T	G	E	L	E	R		
E	T	A	V	E	N	E	R		
U	E	F	I	N	E	R	I		
R	E	M	I	T	E	T	E	S	

SUDOKU N°142

7	2	3	4	5	8	9	1	6
6	4	5	2	1	9	7	3	8
8	9	1	6	3	7	4	5	2
1	3	2	5	7	4	8	6	9
4	6	9	1	8	2	5	7	3
5	8	7	9	6	3	1	2	4
2	7	8	3	4	1	6	9	5
3	5	4	7	9	6	2	8	1
9	1	6	8	2	5	3	4	7
8	6	9	5	4	2	7	1	3
1	4	2	7	8	3	5	9	6
3	7	5	6	9	1	8	4	2
7	5	4	9	2	8	6	3	1
6	9	3	4	1	7	2	5	8
2	8	1	3	5	6	9	7	4
4	1	7	2	6	5	3	8	9
9	3	6	8	7	4	1	2	5
5	2	8	1	3	9	4	6	7
6	9	3	5	8	4	1	2	7
8	2	1	9	7	3	4	5	6
5	4	7	1	2	6	8	3	9
7	5	6	3	1	9	2	8	4
4	1	8	7	5	2	9	6	3
9	3	2	4	6	8	5	7	1
3	8	5	6	9	1	7	4	2
1	7	4	2	3	5	6	9	8
2	6	9	8	4	7	3	1	5

MOTS À MOTS N°142

1/ MÉTAIRIE - 2/ ÉMERAUDE - 3/BRIÈVETÉ

CRISE POLITIQUE AU CONGO

Anguios Nganguia Engambé insiste sur la tenue d'un dialogue inclusif

Dans un communiqué de presse publié le 8 février, à Brazzaville, le président du Parti pour l'action de la République (P.A.R) est revenu sur les enjeux d'une concertation nationale. Une démarche qu'il estime meilleure et fondamentale pour la résolution pacifique de la situation politique que connaît le pays, mais aussi pour « décrire les tensions ».



Le président du P.A.R. lors d'une communication, (Adiac)

La table ronde politique à organiser, précise Anguios Nganguia Engambé, réunira tous les acteurs politiques congolais, toute obédience politique confondue, la société civile et les Congolais de la diaspora. À l'occasion, les participants débatteront, autour d'une même table, toutes les problématiques qui divisent les acteurs politiques.

Ils discuteront en toute fraternité

et responsabilité, selon le président fondateur du P.A.R, en vue de trouver un consensus politique qui permettrait d'apaiser durablement les tensions qui s'observent actuellement dans les états-majors politiques. « Le président du P.A.R, Anguios Nganguia Engambé, appelle les acteurs politiques, de la société civile et de la diaspora à s'unir autour d'une même

table, pour discuter et trouver un compromis politique qui permettrait de décrire les tensions causées par cette crise qui secoue le pays depuis bientôt deux ans », a-t-il souligné. Parlant de la crise économique et financière qui continue de paralyser l'économie du pays, le candidat malheureux à la dernière élection présidentielle, fervent défenseur de la bonne gouvernance, a fait quelques suggestions à l'endroit du gouvernement. Anguios Nganguia Engambé propose à l'Etat la gestion collective et rigoureuse des deniers publics ; lui exige d'enjoindre les responsables congolais véreux, ayant pillé l'argent de l'Etat et dissimulé dans les pays étrangers et autres paradis fiscaux, de les rapatrier au pays en urgence. « De nombreux pays africains l'ont fait, notamment l'Algérie en 1962 et récemment le Cameroun », justifie-t-il ses propos. Le président du P.A.R suggère également aux pouvoirs publics d'assainir les finances publiques et de bien planifier leurs dettes intérieures et extérieures.

Firmin Oyé

DIPLOMATIE

Xia Huang satisfait de la coopération sino-congolaise

Arrivé au terme de son mandat en République du Congo, le diplomate chinois a indiqué, le 8 février à Brazzaville, que les relations entre les deux pays vont se raffermir davantage au fil des années.



L'ambassadeur de Chine reçu par le président de la République

« Je quitterai ce pays avec un sentiment d'attachement. C'est un grand pays ami de la Chine. Je pense qu'avec le temps, il y aura toujours entre les deux pays de la confiance politique qui est appelée à s'approfondir davantage », a lancé Xia Huang, à l'issue d'une audience avec le président Denis Sassou N'Guesso. Il estime que « les relations entre les deux pays vont être toujours portées sur un palier plus élevé pour assurer une coopération toujours plus dynamique, concrète, productive, dans l'intérêt des deux peuples ». S'agissant de son mandat au Congo, Xia Huang a fait savoir que « ce sont deux années fructueuses qui ont préparé un avenir plus solide pour la coopération entre nos deux pays ».

Durant son séjour en terre congolaise, le diplomate chinois a eu à travailler sur plusieurs projets de coopération bilatérale, notamment celui de construction de la zone économique spéciale de Pointe-Noire.

Notons que les études de faisabilité, d'investissement et de développement de cette plate-forme dédiée à l'exportation des produits, sont réalisées avec le concours de la Chine. Il s'agit en fait d'un projet s'inscrivant dans l'option de la diversification de l'économie congolaise qui demeure tributaire des ressources du secteur pétrolier.

Christian Brice Elion

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : le Groupe de Mpila

Le Groupe de Mpila est créé à Brazzaville par Antoine Mabounga-Mbimba et Aimé Matsika. Le premier, Mabounga-Mbimba, est né le 17 juillet 1929. Directeur-gérant de la Société horlogère du Congo, dont le siège était situé au domaine du président Fulbert Youlou, en face de l'actuel ministère de la Culture et des arts, il est le pionnier du retour des cadres au pays, après leurs études à l'étranger. Par la suite, président du Conseil économique et social, il est l'un des collaborateurs du président Alphonse Massamba-Débat. Le second, Aimé Matsika, leader syndicaliste, homme politique, fonde, en 1956, l'Union de la jeunesse congolaise. Plusieurs fois ministre, à partir du 24 décembre 1963 jusqu'en 1966. Il s'exile ensuite en France sous le règne du PCT. Il rentre au Congo à la faveur de la Conférence nationale souveraine, il est nommé ministre sous le régime de Pascal Lissouba.

À sa création, le Groupe de Mpila est un cercle de réflexion, un think tank, comme on dit aujourd'hui, dont le but est d'impulser une dynamique de progrès socio-économique pour la jeune République congolaise et d'œuvrer à la « congolisation » des cadres. Il doit

son nom au fait que les cadres qui le composent se réunissent à Mpila, un quartier de Brazzaville.

Après la Révolution des 13, 14 et 15 août, le Groupe de Mpila devient un cercle politique. Il enregistre de nouvelles figures : Lissouba, Noumazalaye, Antoine Dacosta, Claude Ernest Ndalla dit « Graille », André Hombessa, Jean-Baptiste Lounda, Claude et Antoine Van den Rizen, Abdoulaye Yerodia, Fidèle Binouani appuyés par deux syndicalistes, Ockyemba Morléné et Thauley Ganga. La jeunesse est représentée par Matoumpa-Mpolo et Ntari-Balossa. Assez rapidement, les fissures apparaissent en son sein. Malgré son incontestable charisme et un talent de leader évident, Matsocota ne réussit pas à créer une tendance idéologique dans le groupe. Deux tendances s'imposent assez rapidement, l'une, portée par Noumazalaye, et l'autre, par Lissouba. Autour du premier cité : Jean-Baptiste Lounda, Martin Mberi, Ange Diawara, Claude Ernest Ndalla, etc., et, proches du second cité, Claude Dacosta, Claude Van Den Rizen, Antoine Mabounga-Mbimba, Hilaire Mounthault, et tout le toutim.

Lissouba, Noumazalaye et Dacosta sont devenus, par la suite, Premiers

ministres ; Claude Ernest Ndalla, André Hombessa, Ockyemba Morléné et Matoumpa-Mpolo, ministres ; Certains, ambassadeurs, à l'instar de Thauley Ganga, etc. Abdoulaye Yerodia, qui a longtemps vécu à Brazzaville, des décennies après, connaît une extraordinaire ascension en R.D. Congo, sous la houlette du président Laurent Kabila. C'est une personnalité politique de premier plan au pays du Mzee.

Ce début du XXI^e siècle ressemble au crépuscule des anciens. De cet aréopage, décimé par la mort, ne tiennent la route que quelques rares rescapés, éclopés de la politique, qui n'ont plus grand-chose à donner à la République. L'histoire du Groupe de Mpila est entachée du sang des assassinés du 15 février 1965. La responsabilité de la mort de Matsocota, Pouabou et Massouémé lui est imputée par ceux qui ont vécu ces macabres péripéties qui ont endeuillé le Congo, dans le frémissement révolutionnaire permanent, peu après la Révolution des 13, 14 et 15 août 1963. La peur a commencé, dès cette époque, à s'insinuer progressivement dans la vie politique du pays. Le problème est connu, la sanglante lutte d'égos qui mine le pays. Ces trois personnalités sauvagement assassinées sont les victimes expiatoires des velléités

insurrectionnelles ou conflictuelles. Matsocota était, aux dires de ceux qui l'ont connu, quelqu'un d'exceptionnel, un véritable tribun. Le beau verbe était son arme favorite. On l'appelait Mirabeau. Il était forcément, à cet égard, le plus doué de sa génération.

Egos surdimensionnés, retournement de veste, trahison, roublardise, courdise, népotisme, tribalisme, concussion, chimère politique, banalisation du crime politique, tout ceci n'est pas nouveau au Congo. Par une forme d'hérédité, notre pays paie au prix fort les errements de l'aube de la République. Les politiciens actuels, c'est-à-dire, « des hommes qui parlent, qui intriguent », prospèrent sur les mêmes travers et les mêmes déviances que leurs devanciers. Seul leur vocabulaire a changé depuis la catastrophique Conférence nationale souveraine, tout sauf une panacée, ils ont sanctifié les termes : conclave, forum, concertation, dialogue politique, etc., expédients futiles et véritables exutoires, d'où sortent des baudruches aux étonnants profils. Il faut arrêter avec ces inepties somptuaires et inefficaces. Les espaces institutionnels de délibération doivent jouer leur rôle. C'est ça aussi la démocratie. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu